



Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents tenue le mardi 21 avril 2026 à l'école Rose-des-Vents à 19 h

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Marie-Ève Olaïzola Yannick Marcotte (<i>abs.</i>) Annie Campbell Catherine Kopec Isabelle Marleau	Martine Garceau Marie-Pier Charette Laurie Clermont Sonia Arnold Anabèle Alarie (<i>abs.</i>) Mélanie Samson (directrice)	Parent substitut : Laurence Durante Josée Pesant Aurore Lecocq	Représentant de la communauté : Alexandre Mc Cabe (<i>abs.</i>)

1. Ouverture de l'assemblée / Mot de bienvenue

Mme Olaïzola ouvre l'assemblée; il est 19 h 00.

2. Question du public

Une question avait été soumise par courriel à la présidente, au sujet du projet d'anglais intensif.
Mme Samson y répond et Mme Olaïzola assurera le suivi avec le parent. Un point est également prévu à l'ordre du jour à ce sujet.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Olaïzola en fait la lecture et on demande l'ajout de deux points; soit le gala reconnaissance de l'action bénévole et la soirée festive.

Il est proposé par Mme Arnold D'ADOPTER l'ordre du jour, avec les deux ajouts mentionnés ci-haut.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 032

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 17 mars 2026

Aucune modification n'est demandée quant au procès-verbal qui avait été remis à l'avance.

Il est proposé par Mme Campbell D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du mardi 17 mars 2026, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 033

5. Clientèle 2026-2027

On annonce la clientèle prévue pour la prochaine année scolaire et les changements principaux comparativement à cette année.

En 6^e année, il y aura un groupe régulier et une classe multi-niveaux de 5^e et 6^e année. Il n'y aura donc qu'un groupe de projet d'anglais intensif (PAI) en 6^e année.

Il y aura un groupe de moins que cette année au préscolaire, mais un de plus au régulier. Tous les locaux seront donc occupés par des groupes.

6. Dérogation PAI

Mme Samson rappelle que chaque année, nous devons demander une dérogation au ministère de l'Éducation, si nous souhaitons conserver le même modèle de projet d'anglais intensif, soit 6 mois en partie académique et 4 mois en partie linguistique.

Il est proposé par Mme Garceau D'APPROUVER la demande de dérogation du projet d'anglais intensif (PAI), telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 034

7. Grille-matières 2026-2027

Le document, transmis au préalable aux membres, est présenté.

Il précise le temps à allouer à chaque matière. On y indique également la spécialité retenue; soit la musique pour l'ensemble des élèves du primaire, ainsi que l'ajout des arts plastiques pour les élèves de 6^e année du groupe PAI.

Il est proposé par Mme Charette D'APPROUVER la grille-matières 2026-2027, telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 035

8. Critères PAI

Puisque tous les élèves de 6^e année ne pourront pas vivre le projet d'anglais intensif l'an prochain, le conseil d'établissement doit établir les critères de sélection pour ce projet.

Après discussion avec les deux enseignantes du projet PAI, on suggère de demander d'abord aux parents si leur enfant est intéressé à participer au projet, puis de faire une pige parmi les élèves intéressés, si ce nombre dépasse le nombre maximal de places disponibles.

Il est proposé par Mme Clermont D'APPROUVER les critères de sélection présentés, pour la formation du groupe PAI 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 036

9. Semaine québécoise des services de garde

Cette semaine se déroulera du 11 au 15 mai 2026 et cette année, les activités s'organiseront autour du thème « Un tourbillon de créativité ».

Le vendredi, les parents seront invités à venir passer un moment à l'école pour y jouer avec leur enfant. D'autres activités seront organisées tout au long de la semaine.

10. Fonds spéciaux

On présente un suivi à jour de l'état des fonds spéciaux et on nomme qu'une réflexion devrait s'amorcer au sujet des sommes dédiées à la cour d'école.

Les enseignantes demandent si un montant pourrait être octroyé des fonds spéciaux pour couvrir une activité de type kermesse, à titre de fête de fin d'année, pour tous les élèves de l'école. On explique que les mesures ministérielles ne seront pas suffisantes pour couvrir cette activité.

Il est donc demandé d'approuver un montant maximal d'entre 4000 \$ et 5000 \$ pour couvrir les dépenses de cette journée d'activités.

Il est proposé par Mme Campbell D'APPROUVER la dépense maximale mentionnée ci-avant à même les fonds spéciaux.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 037

11. Activité de financement (printemps 2026)

Nous attendons des nouvelles du comité, donc ce point sera à discuter à nouveau à la prochaine rencontre.

Les membres nomment qu'il serait intéressant de penser à une alternative en lien avec la lecture pour l'an prochain.

Il est proposé par Mme Marleau D'ADOPTER la tenue d'une campagne de financement de type lectur-o-thon, si les membres du comité souhaitent l'organiser cette année.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 038

12. Rapport des enseignants

Des défis de lecture ont été lancés aux élèves dans le cadre des semaines de la littérature et Mme Samson s'est présentée dans chaque classe, à des moments entendus avec les enseignantes, pour lire un livre aux élèves. Tous les élèves de l'école ont aussi eu une récompense où ils avaient la possibilité de s'installer n'importe où dans l'école, pour un moment de lecture.

Les élèves de 1^{re} année et du groupe 921 ont vécu une activité scientifique sur le thème de la voiture avec les Neurones atomiques.

Les élèves de 4^e, 5^e année et du groupe 923 ont également vécu une activité scientifique avec les Neurones atomiques, mais sous le thème du criminologue.

Une chasse de Pâques a été organisée par le comité des Fêtes où les élèves devaient chercher des lapins de Pâques au mur, à travers toute l'école, ainsi qu'un œuf d'or. Tous les participants ont ensuite reçu une petite surprise chocolatée et un tirage a été effectué pour un gros chocolat de Pâques par cycle.

Le brunch de la cabane à sucre s'est bien déroulé, c'était délicieux et apprécié de tous.

Mme Charette fait part d'informations reçues lors d'une formation au sujet de la pédagogie en plein air.

Les élèves de 6^e année du PAI en sont à la fin de leur troisième étape et un bulletin sera transmis aux parents des élèves pour les informer de l'évolution de leur enfant dans la partie linguistique de l'année.

13. Rapport de la représentante du service de garde

Toute l'équipe veille au bon déroulement du service de garde malgré les diverses absences.

Les inscriptions au service de garde pour la prochaine année scolaire sont en cours.

La prochaine journée pédagogique (30 avril) se déroulera sous le thème des animaux domestiques.

14. Rapport de la direction

Le code de vie fera l'objet de modifications l'an prochain, à la suite des travaux d'un comité mis en place cette année à cet effet. Il sera communiqué à l'ensemble des parents avant la fin de l'année scolaire.

15. Rapport du représentant du comité de parents

En l'absence de M. Marcotte, il n'y a aucune information à rapporter pour ce point ce soir.

16. Rapport du représentant de la communauté

En l'absence de M. Mc Cabe, il n'y a aucune information à rapporter pour ce point ce soir.

17. Correspondance

On remet à la présidente une deux offres de partenariat pour la vente des fournitures scolaires et des cahiers d'exercices; soit une de la pharmacie Familiprix de St-Joseph-du-Lac et une du magasin Le papetier Le libraire (bannière Hamster), situé à Ste-Marthe-sur-le-Lac.

Les membres échangent au sujet des deux propositions et choisissent de poursuivre notre partenariat avec Familiprix. Il y avait deux options dans leur offre de collaboration et les membres choisissent le statu quo, avec la ristourne de 15 % sur la vente avant taxes des cahiers d'activités remise à l'école.

18. Autres points

- **Gala reconnaissance de l'action bénévole**

Le gala aura lieu le 21 mai 2026 et une contribution financière de 75 \$ est demandée pour l'organisation de la soirée, en provenance du budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

Mme Olaïzola est proposée à titre de bénévole que l'on souhaite souligner cette année et les membres approuvent à l'unanimité.

Il est proposé par Mme Clermont D'APPROUVER la contribution financière de 75 \$ demandée.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 039

- **Soirée festive**

La première rencontre à ce sujet s'est déroulée avant la rencontre du conseil d'établissement de ce soir et voici ce qui est proposé.

Séparer la soirée en deux moments, pour la sécurité et le plaisir de tous, selon les âges. Les élèves du préscolaire à la 3^e année seraient invités de 17h30 à 19h et ceux de la 4^e à la 6^e année de 19h15 à 21h. On demanderait la participation de parents chaperons et bénévoles, avec des rôles définis et un frais d'entrée de 5 \$ pour couvrir les diverses dépenses liées à l'organisation de la soirée.

Il est proposé par Mme Clermont D'APPROUVER la proposition ci-avant, incluant les frais de 5 \$ facturés aux parents, dont la participation est facultative et, par conséquent, les coûts le sont également.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 040

19. Prochaine rencontre / levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 19 mai 2026, à 19 h.

La présidente, Mme Olaïzola, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Arnold DE LEVER la séance à 20 h 46.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 041

La présidente
Marie-Ève Olaïzola

La directrice
Mélanie Samson

La secrétaire
Roxanne Boulard